

Faits saillants de la CdP 27 : Lundi 7 novembre 2022

Les chefs d'État et de gouvernement et leurs entourages ont investi le lieu de la conférence le deuxième jour de la Conférence de Charm el-Cheikh sur le changement climatique. Par leur présence, les dirigeants visaient à signaler une dynamique soutenue en faveur de l'action climatique. Parallèlement, les négociations intergouvernementales se sont accélérées. Les discussions sur certains articles de l'ordre du jour, tels que ceux liés aux approches coopératives dans le cadre de l'Accord de Paris (article 6.2), ont attiré des foules telles qu'elles ont dépassé la capacité de la salle.

Sommet sur la mise en œuvre du climat, à Charm el-Cheikh

La cérémonie d'ouverture : Le président égyptien Abdel Fattah El-Sissi a souligné le thème du Sommet sur la mise en œuvre du climat, « Ensemble pour la mise en œuvre ». Il a déclaré que les parties doivent fournir des feuilles de route pratiques qui précisent la façon dont elles prévoient de réduire les émissions, donnant la priorité aux besoins des pays en développement, en particulier en Afrique. Il a appelé à l'arrêt de la guerre inutile entre la Fédération de Russie et l'Ukraine.

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a averti que la guerre en Ukraine n'est pas une raison pour revenir en arrière sur l'action climatique. Il a appelé : tous les pays du G20 à accélérer la transition vers les énergies renouvelables ; à un pacte de solidarité climatique, notamment entre pays développés et économies émergentes, sous le leadership des États-Unis et de la Chine ; à taxer les bénéfices exceptionnels des entreprises de combustibles fossiles ; et à une couverture universelle du système d'alerte précoce, d'ici cinq ans. « Coopérer ou périr », a-t-il averti, ajoutant que « l'échec à respecter le climat est un pacte de suicide collectif ».

Mohamed bin Zayed Al Nahyan, président des Émirats arabes unis, a appelé à des efforts de collaboration sur l'action climatique, favorisant l'innovation et la diversification économique. Il a déclaré que son pays restera un fournisseur de pétrole et de gaz aussi longtemps que le monde en aura besoin, et qu'il encourage les investissements et les partenariats pour un développement économique et social durable.

Macky Sall, président du Sénégal et président de l'Union africaine, a déploré que les niveaux actuels de financement de l'adaptation ne répondent pas aux besoins de l'Afrique, comme indiqué dans les CDN des pays. Il a exhorté les pays développés à honorer leurs engagements, y compris l'objectif de 100 milliards

de dollars, soulignant que « ceux qui polluent le plus doivent payer plus ».

Minouche Shafik, directrice de la London School of Economics, a appelé à une révolution industrielle verte, à un financement concessionnel et à un triplement des prêts pour l'énergie propre. Elle a déclaré que les marchés du carbone devraient être une source de revenus pour les pays riches en puits de carbone.

Leah Namugerwa, une jeune militante pour le climat, a demandé si, pour les dirigeants mondiaux, la justice signifie « choisir les profits plutôt que des vies », et a averti qu'on se souviendrait d'eux comme ayant fait « beaucoup de rien pendant qu'ils étaient au pouvoir ».

Al Gore, ancien vice-président américain, a exhorté à mettre fin au colonialisme des combustibles fossiles, à réformer la Banque mondiale et à ouvrir l'accès aux capitaux privés pour répondre aux 4,5 billions de dollars de financement climatique nécessaires chaque année.

Veronika Eyring, de l'Université de Brême, a souligné que la science montre clairement que « nous ne sommes pas sur la bonne voie » et a exhorté à promouvoir des solutions basées sur la nature qui aident à restaurer les services écosystémiques et à préserver les sociétés.

Mia Mottley, Premier ministre de la Barbade, a remis en question le manque de progrès vers le respect de l'objectif 1,5°C et a déploré le manque de transfert de technologies propres, soulignant que « le monde d'aujourd'hui ne semble pas très différent de l'époque où il était un empire impérialiste ». Elle a souligné l'importance du financement concessionnel et a appelé à réformer le système de Bretton Woods.

Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a demandé aux dirigeants : de s'assurer de la cohérence entre les visions exprimées dans leurs déclarations de haut niveau et les positions de leurs délégations dans les négociations ; de convoquer leurs ministres pour renforcer les plans climatiques nationaux et accélérer la mise en œuvre ; et de refléter l'urgence de la crise climatique dans tous leurs travaux.

Odile Renaud-Basso, présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, s'exprimant au nom des banques multilatérales de développement (BMD), a souligné que les BMD renforceront leur soutien aux pays et aux villes pour qu'ils s'engagent dans la transformation vers le zéro net et accorderont une attention particulière à des solutions fondées sur la nature pour tirer parti des liens entre le climat et la biodiversité.

Les déclarations des dirigeants : Le président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, a déclaré que le reboisement de la planète était l'une des solutions les plus pertinentes disponibles et a noté que son pays avait l'un des

niveaux de déforestation les plus bas au monde. Il a appelé à établir une décennie de reboisement.

Soulignant que les réfugiés et leurs hôtes sont parmi les plus vulnérables au changement climatique, le roi de Jordanie Abdallah II ibn Al Hussein a décrit l'initiative Climate Refugee Nexus de son pays, qui accordera la priorité au soutien aux pays d'accueil les plus touchés par le changement climatique, et a invité d'autres pays à approuver cette initiative.

Soulignant que l'Afrique consacre jusqu'à 9 % de son produit intérieur brut à la lutte contre le changement climatique, le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a appelé au financement de l'adaptation et des transitions justes, et a déclaré que son pays a absorbé près de 1,5 gigatonne de dioxyde de carbone de l'atmosphère depuis la COP 15 en 2009.

Wavel John Charles Ramkalawan, président des Seychelles, a souligné que les mangroves et les herbiers marins de son pays « nettoient » non seulement les émissions nationales, mais aussi celles du reste du monde. Soulignant l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle, il a exhorté à la fourniture de financements concessionnels.

Klaus-Werner Iohannis, président de la Roumanie, a souligné l'importance de l'éducation et de la recherche pour promouvoir les compétences nécessaires à une économie à faible émission de carbone et a souligné que l'adaptation était essentielle pour assurer une production alimentaire et une production d'électricité résilientes dans un contexte de sécheresse croissante.

Mohamed Cheikh El Ghazouani, président de la Mauritanie, a souligné le succès de son pays dans l'augmentation de la production d'énergie renouvelable, y compris l'hydrogène vert, appelant à des partenariats pour soutenir ces efforts.

Le président français, Emmanuel Macron, a exprimé sa compréhension de la frustration des pays vulnérables et a décrit les moyens de « déplacer l'aiguille », notamment par : des partenariats énergétiques conjoints avec les économies émergentes ; la mise en place d'un cadre de partenariats similaires avec des pays riches en biodiversité pour soutenir la protection des écosystèmes qui stockent de grandes quantités de carbone ; et le fait de veiller à ce que les BMD répondent aux besoins des pays vulnérables.

Samia Suluhu Hassan, présidente de la Tanzanie, a partagé les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 et a noté que la science a montré une corrélation entre la prospérité économique et environnementale. Elle a souligné les défis de son pays dans le domaine de la collecte de fonds pour mettre en œuvre les mesures nécessaires à la lutte contre le changement climatique, et a mis en exergue les mesures de conservation telles que la plantation d'arbres et la préservation des forêts.

Le président irakien, Abdul Latif Rashid, a déploré que la violence et la guerre freinent le développement de son pays. Il a déclaré que le principal défi de l'Irak était la crise de l'eau, notant que la Mésopotamie connaissait autrefois de nombreuses inondations mais que l'eau est désormais rare.

Zuzana Čaputová, présidente de la Slovaquie, a expliqué que « nous avons parlé de pourquoi et du comment » pendant trop longtemps, soulignant que « le moment est venu d'agir ». Elle a critiqué les solutions à courte vue, rappelant qu'une transition verte n'est ni facile ni bon marché, et a souligné que « nous devons transformer notre fragilité collective en notre résilience collective ».

Faustin-Archange Touadéra, président de la République centrafricaine, a souligné que les pays riches et les principaux pollueurs sont « les plus responsables de la mise en danger de l'humanité », exhortant ces pays à soutenir financièrement l'action climatique des pays les plus pauvres.

Filipe Jacinto Nyusi, président du Mozambique, a déclaré qu'une transition énergétique équitable doit être progressive et doit réduire les impacts négatifs sur le développement économique. Il a indiqué que le Mozambique continuera à utiliser ses propres ressources naturelles, y compris le gaz, à moyen terme.

Taneti Maamau, président de Kiribati, a déploré que « les grandes solutions restent lointaines car nous sommes à la merci des institutions multilatérales qui continuent de déterminer la manière dont nous nous adaptons ». Il a néanmoins reconnu que l'espoir demeure présent et a appelé à des données, au renforcement des capacités, au transfert de technologie et à des projections scientifiques spécifiques à chaque pays pour rendre la planification de l'adaptation plus efficace.

Le président kényan, William Ruto, parlant au nom du Groupe africain, a exhorté à orienter les investissements vers l'Afrique pour tirer parti de son potentiel d'énergie propre et a partagé des plans pour un sommet continental sur l'action climatique en 2023 axé sur la transformation économique durable et la croissance verte. Qualifiant les crédits carbone de « prochaine exportation importante du Kenya », il a exhorté à développer des marchés du carbone qui aident les communautés, et non les intermédiaires.

Faisant observer que 1,5°C est hors de portée sans des efforts accrus du G20, qui représente 80% des émissions mondiales, le président Suisse, Ignazio Cassis, a déclaré que la CdP 27 doit lancer un programme de travail majeur sur l'atténuation et demander à chaque pays de soumettre un calendrier clair pour se désinvestir des combustibles fossiles.

Le roi des Tonga, Tupou VI, a déploré la récente éruption volcanique dans son pays, notant qu'elle a mis en évidence la nécessité de technologies de dessalement pour convertir l'eau de mer en eau potable, et a souligné la nécessité d'un transport abordable et respectueux du climat.

Le président letton, Egils Levits, a exhorté à accélérer la transition vers les énergies renouvelables pour assurer une plus grande sécurité énergétique et atténuer le changement climatique. Il a souligné l'objectif de la Lettonie d'être climatiquement neutre d'ici 2050 et les objectifs de deux villes lettones d'être parmi les 100 premières villes européennes climatiquement neutres d'ici 2030.

Gustavo Petro, Président de la Colombie, a proposé un « décalogue » comprenant, entre autres : la reconnaissance que les marchés ont créé le problème et ne peuvent pas être la solution principale ; le lancement par le Fonds monétaire international d'un programme d'échange de dettes pour l'investissement et l'adaptation dans les pays en développement ; et la préservation des « piliers de la planète », comme l'Amazonie. Il a déclaré que son pays consacrerait 200 millions de dollars par an pendant 20 ans à la sauvegarde de l'Amazonie.

Hakaïnde Hichilema, président de la Zambie, a déclaré que l'adaptation au climat reste une priorité absolue, appelant à des progrès vers l'objectif mondial sur l'adaptation, à la COP 27. Evoquant les ressources limitées du pays, il a souligné que la Zambie continuera à faire ce qu'elle peut pour lutter contre le changement climatique et a appelé à placer l'action collective au-dessus des intérêts individuels.

Ismaïl Omar Guelleh, président de Djibouti, a souligné que les impacts du changement climatique constituent un risque pour la santé publique et les infrastructures hydrauliques. Il a appelé à la reconnaissance des besoins et des circonstances spécifiques de l'Afrique et a exhorté les pays développés à honorer leur engagement annuel de 100 milliards de dollars.

Les déclarations des dirigeants se sont poursuivies dans la soirée et reprendront le mardi 8 novembre.

La CdP

Questions relatives au financement : Orientations pour le Fonds vert pour le climat : Orientations pour le Fonds pour l'environnement mondial : Le groupe de contact conjoint, coprésidé par Toru Sugio (Japon) et Richard Muyungi (Tanzanie), a entendu les points de vue sur l'élaboration des projets de décisions de la CdP sur les directives destinées au Fonds vert pour le climat (FVC) et au Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

En ce qui concerne les directives au FVC, les parties ont souligné, entre autres : éclairer la deuxième reconstitution du FVC ; encourager tous les contributeurs potentiels à s'y engager ; éviter la « microgestion » du conseil d'administration du FVC ; se concentrer sur les obstacles et les défis ; et améliorer la représentation des petits États insulaires en développement.

Concernant les directives au FEM, les parties ont mentionné, entre autres, les stratégies de reconstitution et de programmation du FEM.

Les avis ont divergé sur la question de savoir si le projet d'orientations élaboré par le Comité permanent des finances (CPF) pouvait servir de base au projet de texte, l'Afrique du Sud, pour le GROUPE AFRICAÏN, et Antigua-et-Barbuda, pour l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), s'y opposant, soulignant qu'ils n'avaient pas été en mesure de se prononcer sur les orientations. Certains ont suggéré que les parties sont invitées à prendre des paragraphes des directives et à les soumettre comme les leurs. Les parties ont convenu d'inviter les soumissions le 9 novembre, avant midi.

Examen du mécanisme financier : les coprésidents Kelly Sharp (Canada) et Ricardo Marshall (Barbade) ont ouvert la réunion du groupe de contact, rappelant qu'à la CdP 26, les parties n'avaient pas été en mesure de parvenir à un accord sur le lancement du septième réexamen du mécanisme financier. Ils ont précisé qu'à cette session le mandat du groupe est d'adopter les directives et de lancer le réexamen.

La représentante des États-Unis a fait état de la demande de son pays pour un point de l'ordre du jour de la CMA sur l'examen du mécanisme financier et des consultations présidentielles en cours sur cette question. Elle a déclaré qu'en attendant le résultat des consultations, les États-Unis entreprendraient des discussions sur la base que la CMA a un rôle à jouer dans l'examen du mécanisme. Plusieurs pays et groupes de pays, dont le JAPON, l'UE, le CANADA, le ROYAUME-UNI et le Costa Rica, pour l'ASSOCIATION INDÉPENDANTE D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC), ont convenu que la CMA devrait jouer un rôle dans l'examen du Mécanisme. L'Afrique du Sud, pour le GROUPE AFRICAÏN, appuyée par l'Arabie Saoudite, pour le GROUPE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DE MÊME ESPRIT (LMDC), l'Ouganda, pour les PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), et le BRÉSIL se sont opposés à cette approche, préférant attendre le résultat de les consultations de la présidence en se concentrant dans l'intervalle sur l'examen du mécanisme financier dans le cadre de la CdP. Plusieurs parties ont également soutenu l'utilisation du projet de texte de la CdP 26 comme base des discussions, tandis que le GROUPE AFRICAÏN a noté que, comme l'article a été inscrit à l'ordre du jour de la CdP 27 en vertu de l'article 16 du projet de règlement intérieur, le projet de texte de la CdP 26 ne peut pas être transmis à la COP 27.

Les coprésidents ont invité les Parties à soumettre leurs observations sur les attentes et les éléments qui devraient être pris en compte dans les directives devant régir l'examen.

CdP/CMA

Questions relatives aux finances : Questions relatives au Comité permanent des finances : Lors de consultations non officielles, les co-facilitateurs Dominique Molloy (Royaume-Uni)

et Janine Felson (Belize) ont présenté les documents en cours d'examen, y compris le rapport du CPF, la Cinquième évaluation biennale et l'Aperçu des Flux de financement climatique, et les documents sur les définitions du financement climatique, les données relatives à l'article 2.1 (c) de l'Accord de Paris (sur la cohérence des flux financiers) et les progrès vers l'objectif de 100 milliards USD. Rappelant que la CdP 27 et la CMA 4 sont censées examiner les fonctions du CPF, elles ont invité les parties à donner leur avis.

De nombreuses parties ont demandé suffisamment de temps pour réfléchir sur les divers documents lors de cette session.

S'agissant de l'évaluation biennale, ils ont souligné, entre autres, la faible part des subventions, la nécessité d'une cohérence dans les méthodologies de notification par les fournisseurs, et le fait que moins de 1 % du financement est acheminé via des fonds régis par la CCNUCC.

Au sujet des définitions du financement climatique, les points de vue ont divergé sur la nécessité de poursuivre les travaux du CPF et sur la nécessité d'une discussion au niveau politique, les pays développés affirmant que les définitions devraient refléter l'esprit ascendant de l'Accord de Paris et de nombreux pays en développement appelant à une définition commune.

Plusieurs groupes de pays en développement ont déclaré que leurs points de vue n'étaient pas suffisamment reflétés dans la cartographie de l'article 2.1(c), tandis que d'autres groupes et parties ont déploré que cette question n'ait pas été inscrite à l'ordre du jour. De nombreux pays ont appelé à une discussion au niveau politique.

En ce qui concerne l'objectif de 100 milliards de dollars, les pays en développement ont souligné que l'objectif n'était toujours pas atteint, appelant à la publication de rapports d'étape annuels jusqu'en 2027.

Les discussions se poursuivront dans le cadre de consultations non officielles des parties.

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI)

Questions relatives au Fonds pour l'adaptation : Quatrième examen du Fonds pour l'adaptation : lors de consultations non officielles, les cofacilitatrices Diann Black-Layne (Antigua-et-Barbuda) et Eva Schreuder (Pays-Bas) ont invité les Parties à faire part de leurs attentes concernant les éléments d'un projet de décision de la CMP concluant le quatrième réexamen du Fonds pour l'adaptation.

Beaucoup ont souligné le caractère unique et l'importance du Fonds pour les pays en développement, y compris son accent sur les subventions et l'orientation des pays, et ont convenu que le Fonds fonctionne bien.

Un certain nombre de pays et de groupes de pays en développement ont déploré qu'une grande partie des promesses restent en suspens et que les besoins de financement de l'adaptation des pays en développement ne soient pas satisfaits. Ils ont appelé à faire référence à « l'engagement » du Pacte climatique de Glasgow d'au moins doubler d'ici 2025 la fourniture de financements climatiques pour l'adaptation aux pays en développement, par rapport aux niveaux de 2019 (Décision 1/CMA.3, paragraphe 18). Beaucoup ont souligné que le Fonds pour l'adaptation est le véhicule approprié pour canaliser ces ressources.

Notant que les réductions certifiées des émissions (URCE) n'ont pas été une source importante de revenus pour le Fonds et que les contributions volontaires conduisent à l'imprévisibilité, les pays et groupes de pays en développement ont appelé à une reconstitution pluriannuelle. Les pays ont également souligné, entre autres, l'amélioration de l'accès direct, du financement axé

sur les résultats et de la politique environnementale et sociale du Fonds.

Les Parties ont chargé les co-facilitateurs d'élaborer, pour les prochaines consultations, un projet de texte sur la base des contributions reçues et des autres soumissions faites avant le 8 novembre.

L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA)

Règles, modalités et procédures du mécanisme de l'article 6.4 de l'Accord de Paris : Lors de consultations non officielles, co-moderées par Katherine Hancock (Australie) et Sonam Tashi (Bhoutan), les parties ont convenu d'utiliser le document informel du président du SBSTA (SBSTA57/A6.4/ InfDoc) comme plateforme de discussion. Les Parties ont examiné les processus de mise en œuvre de l'utilisation des URCE vers les premières ou premières mises à jour des CDN. Concernant le texte stipulant que les parties doivent suivre les directives sur l'utilisation des résultats d'atténuation transférés au niveau international (ITMO) lorsqu'elles utilisent des URCE pour atteindre leurs CDN, plusieurs parties ont souligné que les URCE ne sont pas des ITMO et ont appelé à un étiquetage pour le préciser. Concernant le texte indiquant que le registre du mécanisme de l'article 6.4 peut continuer à recevoir des transferts d'URCE du registre du mécanisme de développement propre (MDP) jusqu'à ce que la CMA en décide autrement, certaines parties ont préféré supprimer cette disposition ou inclure une date de fin pour l'acceptation des transferts.

Les Parties ont également discuté de l'établissement de rapports par les Parties hôtes sur leurs activités au titre de l'Article 6.4 et sur les réductions d'émissions au titre de l'Article 6.4. Elles ont examiné les options de notification, certains soulignant que la notification au titre de l'article 6.4 doit être distincte et complémentaire de la notification au titre de l'article 6.2. D'autres s'y sont opposés, soulignant une charge supplémentaire de déclaration pour les pays en développement, et ont suggéré que les rapports soumis en vertu de l'article 6.4 puissent être utilisés pour satisfaire aux exigences de déclaration de l'article 6.2 si et quand les réductions d'émissions sont autorisées en tant qu'ITMO.

Les Organes subsidiaires

Questions relatives au Réseau de Santiago dans le cadre du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et dommages liés aux impacts des changements climatiques : Des consultations non officielles ont été co-facilitées par Cornelia Jäger (Autriche) et Lucas di Pietro (Argentine). Les participants y ont partagé leurs points de vue sur les éléments à traiter, entre autres: les termes de référence du Réseau de Santiago; les critères de sélection de son secrétariat ; le rôle et la composition de son conseil consultatif; et le rôle des points de contact pour les pertes et dommages. Un groupe de pays en développement a appelé à passer rapidement au travail textuel pour éviter d'avoir à recourir à des compromis de dernière minute.

Rapport du Comité de l'adaptation : Les co-facilitatrices Pilar Bueno (Argentine) et Morgane Chiochia (Royaume-Uni) ont présenté deux sous-articles à examiner : le rapport du Comité de l'adaptation (FCCC/SB/2022/5, Add.1 et Add.2) ; et l'examen des progrès, de l'efficacité et du rendement du comité.

Concernant le rapport du Comité de l'adaptation, les parties ont souligné la nécessité de : renforcer l'engagement avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC); mettre à jour les méthodologies et les outils pour évaluer les besoins d'adaptation; et réorganiser le portail de connaissances sur l'adaptation. Elles ont également noté que le rapport devrait être

révisé pour refléter l'accord des parties sur les délais communs pour les CDN.

Au sujet de l'examen du Comité de l'adaptation, les Parties ont noté la nécessité d'accroître la visibilité des travaux du Comité, d'améliorer l'engagement avec les parties prenantes et le GIEC, et de mettre davantage l'accent sur les PAN. Certains ont appelé à des décisions distinctes pour chaque sous-article, et à des décisions séparées de la CdP et de la CMA, faisant observer que la CMA n'a pas mandat d'entreprendre le réexamen.

Questions relatives au programme de travail pour intensifier d'urgence l'ambition et la mise en œuvre de l'atténuation : lors de consultations non officielles, co-moderées par Carlos Fuller (Belize) et Kay Harrison (Nouvelle-Zélande), les discussions ont porté sur la portée et le contenu du programme de travail. Plusieurs parties ont déclaré que le programme de travail devrait être un espace de partage des enseignements tirés et des connaissances sur la mise en œuvre des CDN des pays. D'autres ont soutenu également l'examen des moyens d'améliorer l'ambition en matière d'atténuation, signalant que le mandat du groupe comprend « l'intensification de l'ambition d'atténuation et de la mise en œuvre ». Un groupe a déclaré que le programme de travail devrait faciliter une « course vers le sommet » où les parties s'engagent à atteindre des objectifs d'atténuation plus élevés, et un pays en développement a déclaré qu'il devrait soutenir la réduction de l'écart d'ambition pour atteindre 1,5°C.

Concernant les modalités, les Parties ont suggéré: la tenue d'ateliers thématiques organisés conjointement avec les OS en 2023; des ateliers régionaux; ou une table ronde ministérielle annuelle sur l'ambition pré-2030. Concernant les délais, une partie a proposé un programme de travail de deux ans commençant aux OS 58 et se terminant à la CMA 6, et se poursuivant par cycles de deux ans jusqu'en 2030.

Dans les couloirs

La deuxième journée de la conférence s'est ouverte avec une liste impressionnante de plus de 100 chefs d'État et de gouvernement arrivant pour le Sommet sur la mise en œuvre du climat à Charm el-Cheikh. Signe des temps, le thème récurrent de la journée était cependant le décalage entre les promesses et leur concrétisation. « Nous sommes sur une autoroute vers l'enfer climatique avec le pied toujours sur l'accélérateur », a alerté le secrétaire général de l'ONU António Guterres à l'ouverture du sommet. « La mise en œuvre n'est pas un bon matériel de discours », a plaisanté un délégué. « Très louable », a déclaré un autre délégué chevronné à propos de la détermination du secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, à tenir les dirigeants responsables, « mais nous n'avons pas encore vu l'esprit des grands discours s'infuser dans les négociations proprement dites ». Les annonces de nouvelles actions, généralement une caractéristique commune des déclarations de haut niveau, étaient également rares.

La présence de dirigeants mondiaux sur les lieux a également été ressentie de manière tangible alors que les négociations intergouvernementales sur un grand nombre de points ont commencé les travaux dans l'après-midi. Les négociateurs, dans plusieurs salles, semblaient pris dans une situation difficile, à la Boucle d'or, leurs salles de négociation étant soit trop petites, trop froides ou trop bruyantes. Certaines négociations, telles que l'article 6, ont dû être reportées car de nombreuses parties n'ont pas pu trouver de sièges et les observateurs ont dû faire la queue à l'extérieur. « Je n'arrive pas à croire que je sois venu en Égypte pour regarder une diffusion sur le Web », a partagé un observateur frustré, « surtout en voyant à quel point la connexion wifi est inégale ».